

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Recours collectif)

19
4

N° : 500-06-000603-122

LORY-ANN TRÉPANIÉ-BOUCHARD

Demanderesse

c.

LA SECTION LOCALE 2323 DE
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
MACHINISTES ET DES TRAVAILLEURS ET
TRAVAILLEUSES DE L'AÉROSPATIALE

et

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
MACHINISTES ET DES TRAVAILLEURS ET
TRAVAILLEUSES DE L'AÉROSPATIALE

Défenderesses

COMPARUTION

Nous, soussignés, comparaissons pour les défenderesses en cette cause, sous toutes réserves que de droit.

Montréal, le 8 octobre 2013

Melançon Marceau Grenier et Sciortino
MELANÇON MARCEAU GRENIER ET SCIORTINO
Procureurs des défenderesses